



**FR**

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**99<sup>ème</sup> session (B)**  
**Rome, 23 – 25 septembre 2020**

UNIDROIT 2020  
C.D. (99) B Misc. 2  
Original: anglais/français  
octobre 2020

### **CONCLUSIONS SOMMAIRES**

**Point n° 1 de l'ordre du jour: Adoption du projet d'ordre du jour annoté**  
**([C.D. \(99\) B.1 rév.](#))**

1. Le Conseil de Direction a adopté l'ordre du jour tel que proposé au document C.D. (99) B.1 rév.

**Point n° 2 de l'ordre du jour: Nominations du Premier et deuxième Vice-Présidents du Conseil de Direction** ([C.D. \(99\) B.1 rév.](#))

2. Le Conseil a renouvelé les nominations du M. Arthur Hartkamp au poste de Premier Vice-Président du Conseil de Direction et de M. Alexander Komarov au poste de Second Vice-Président pour la deuxième session de la 99<sup>ème</sup> session du Conseil.

**Point n° 3 de l'ordre du jour: Rapports**

**a) Rapport annuel 2019** ([C.D. \(99\) B. 2](#))

3. Le Conseil a pris note du rapport du Secrétaire Général sur les activités de l'Institut en 2019 et s'est déclaré satisfait de ces travaux. En outre, le Conseil a félicité Mme Maria Chiara Malaguti pour sa nomination en tant que Présidente d'UNIDROIT.

**b) Rapport sur la Fondation d'UNIDROIT**

4. Le Conseil a pris note du rapport du Président de la Fondation d'UNIDROIT et a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli. Il a soutenu la nomination de Mme Maria Chiara Malaguti au Conseil d'Administration de la Fondation.

**Point n° 4 de l'ordre du jour: Mise à jour et détermination de la portée de certains projets inscrits au Programme de travail 2020-2022**

**a) Meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces** ([C.D. \(99\) B.3](#))

5. Le Conseil a pris note des activités entreprises par le Secrétariat relatives au projet "Meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces" depuis la réunion à distance du Conseil e Direction tenue en avril/mai 2020.

6. Le Conseil a approuvé les lignes directrices fournies par le Secrétariat concernant la portée proposée du projet, a confirmé le statut de haute priorité attribué au projet et a autorisé la création d'un Groupe de travail.

**b) Travaux sur l'intelligence artificielle, les contrats intelligents et la technologie des registres distribués (DLT) ([C.D. \(99\) B.4 rév.](#))**

7. Le Conseil a pris note des travaux préparatoires du Secrétariat pour le projet sur les actifs numériques effectués depuis la 99<sup>ème</sup> session à distance du Conseil de Direction tenue en avril/mai 2020 et a confirmé le statut de priorité élevée accordé au projet, permettant ainsi au Secrétariat de mettre en place un Groupe de travail.

8. Le Conseil de Direction a approuvé le changement temporaire du nom du projet en "Actifs numériques et droit privé" et s'est prononcé en faveur d'une structure "renforcée" pour le projet qui impliquerait la mise en place d'un Comité pilote composé d'experts supplémentaires provenant de différents domaines techniques et juridiques et reflétant une diversité en termes de contexte et de géographie des systèmes juridiques.

**c) Structure juridique des entreprises agricoles ([C.D. \(99\) B.5](#))**

9. Le Conseil de Direction a pris note de l'étude de faisabilité et a autorisé le Secrétariat à mener des recherches supplémentaires et des consultations préliminaires en vue d'organiser un colloque et de créer ensuite un groupe d'experts restreint pour définir la portée, le contenu et la forme potentiels de cet instrument.

**d) Insolvabilité bancaire ([C.D. \(99\) B.6](#))**

10. Le Conseil de Direction a pris note des informations fournies et a approuvé le plan d'action proposé menant à l'élaboration d'une étude de faisabilité qui sera présentée au Conseil de Direction lors de sa 100<sup>ème</sup> session.

**Point n° 5 de l'ordre du jour: Loi type sur les récépissés d'entrepôt ([C.D. \(99\) B.7](#))**

11. Le Conseil de Direction a pris note des travaux préparatoires entrepris par le Secrétariat pour le projet de Loi type sur les récépissés d'entrepôt depuis la réunion à distance de la 99<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction tenue en avril/mai 2020, et a confirmé sa recommandation à ce que l'Assemblée Générale approuve l'inclusion de ce projet dans le Programme de travail 2020-2022.

**Point n° 6 de l'ordre du jour: Elaboration d'une Loi type sur l'affacturage ([C.D. \(99\) B.8](#))**

12. Le Conseil de Direction a pris note des progrès réalisés par le Groupe de travail chargé d'élaborer une Loi type sur l'affacturage à sa première session

**Point n° 7 de l'ordre du jour: Les instruments d'UNIDROIT et la pandémie du COVID-19 ([C.D. \(99\) B.9](#))**

13. Le Conseil a pris note et a félicité le Secrétariat pour son travail de préparation d'une série de documents d'orientation concernant l'impact du COVID-19 sur l'application d'un certain nombre d'instruments de premier plan d'UNIDROIT (par exemple, la Note du Secrétariat d'UNIDROIT sur les Principes relatifs aux contrats du commerce international (UPICC) et la crise sanitaire du COVID-19, ainsi que le document commun d'UNIDROIT, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Fonds international de développement agricole (FIDA) fournissant des orientations sur les implications juridiques de la pandémie du COVID-19 sur le fonctionnement de l'agriculture contractuelle).

14. Le Conseil a encouragé le Secrétariat à poursuivre ses travaux supplémentaires sur le COVID sur CITA et sur la Convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international, ainsi que ses initiatives de sensibilisation connexes.

**Point n° 8 de l'ordre du jour: Procédure civile transnationale: adoption des Règles modèles régionales ELI-UNIDROIT (C.D. (99) B.10 rév.)**

15. Le Conseil de Direction s'est félicité de la mise à jour relative au projet conjoint de l'Institut de droit européen (ELI)/UNIDROIT sur l'élaboration de règles régionales basées sur l'adaptation des Principes de l'*American Law Institute* (ALI)/UNIDROIT.

16. Le Conseil a félicité UNIDROIT et l'ELI pour leur travail extraordinaire et a approuvé l'adoption des Règles modèles européennes de procédure civile ELI- UNIDROIT.

**Point n° 9 de l'ordre du jour: Droit de la vente internationale: adoption du Guide juridique tripartite sur les instruments juridiques uniformes dans le domaine des contrats commerciaux internationaux (notamment de vente) (C.D. (99) B.11)**

17. Le Conseil de Direction a pris note des discussions tenues lors de la 53<sup>ème</sup> session de la commission de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et a reconnu les travaux entrepris par la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH).

18. Le Conseil a exprimé sa gratitude pour le travail des trois organisations sœurs et a autorisé la publication du Guide juridique tripartite sur les instruments juridiques uniformes dans le domaine des contrats commerciaux internationaux (notamment de vente), avec les ajustements limités approuvés par la Commission de la CNUDCI lors de sa 53<sup>ème</sup> session (juillet 2020).

**Point n° 10 de l'ordre du jour: Droit privé et développement agricole: adoption d'un Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles (C.D. (99) B.12)**

19. Le Conseil s'est félicité de la mise au point d'un autre projet conjoint et a approuvé le Guide juridique UNIDROIT/FAO/FIDA sur les contrats d'investissement en terres agricoles, sous réserve d'éventuels ajustements mineurs durant le processus conduisant à son approbation par les organisations partenaires.

20. Le Conseil a pris note du programme d'activités pour la mise en œuvre du Guide juridique en 2020-2021.

**Point n° 11 de l'ordre du jour: Garanties internationales portant sur des biens matériels d'équipement mobiles**

**a) Etat de mise à jour du Protocole ferroviaire de Luxembourg et du Protocole spatial (C.D. (99) B.13)**

21. Le Conseil s'est félicité des informations fournies par le Secrétariat sur les fonctions de dépositaire de l'Institut et sur les activités entreprises pour promouvoir la mise en œuvre du Protocole ferroviaire de Luxembourg et du Protocole spatial.

**b) Etat de mise à jour du Protocole MAC (C.D. (99) B.14)**

22. Le Conseil a félicité le Secrétariat pour les résultats de la Conférence diplomatique et a pris note de la mise à jour concernant les activités menées après la conférence et les résultats de la première réunion de la Commission préparatoire.

**Point n° 12 de l'ordre du jour: Protection internationale des biens culturels: 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés et Projet sur les collections d'art privées (C.D. (99) B.15)**

23. Le Conseil de Direction a félicité UNIDROIT pour le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés et a pris note avec satisfaction des activités entreprises et des partenariats développés pour sa promotion.

24. Le Conseil a pris note des travaux à réaliser sur les collections privées d'art pour examiner le sujet et sensibiliser les collectionneurs privés à l'acquisition éthique.

**Point n° 13 de l'ordre du jour: Q&R sur les documents non présentés oralement lors du Conseil de Direction:**

**a) Mise à jour sur la publication des Principes relatifs aux contrats de réassurance et travaux futurs (C.D. (99) B.16)**

25. Le Conseil a pris note de l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail PRICL à la suite de la publication des Principes relatifs aux contrats de réassurance et s'est félicité des informations concernant le processus des futures traductions du texte.

**b) Bibliothèque d'UNIDROIT et activités de recherche (C.D. (99) B.17)**

26. Le Conseil de Direction a pris note des développements concernant la Bibliothèque, le Programme de bourses de recherches et le Programme de stages, et a soutenu les activités entreprises pour la numérisation des collections de la Bibliothèque.

**c) Ressources et politique d'information d'UNIDROIT (C.D. (99) B.18)**

27. Le Conseil a pris note de l'évolution de la politique relative aux ressources d'information, y compris des projets de publications futures, de la modernisation du site Internet et du lancement de la publication électronique.

**d) Mesures adoptées par le Secrétariat d'UNIDROIT sur la pandémie du COVID-19 (C.D. (99) B.19)**

28. Le Conseil a pris note des mesures prises par le Secrétariat pendant la pandémie du COVID-19 et de l'impact sur les activités du Secrétariat.

**d) Rapport du Secrétaire Général sur la mise en œuvre du nouveau système de rémunération et de sécurité sociale applicable au personnel d'UNIDROIT (C.D. (99) B.20)**

29. Le Conseil a pris note de la mise à jour concernant la mise en œuvre des nouveaux systèmes de rémunération et de sécurité sociale appliqués au personnel d'UNIDROIT et a approuvé la proposition faite dans le Rapport SIRP - CAF (Service international des rémunérations et des pensions - Comité pour l'administration des fonds).

**Point n° 14 de l'ordre du jour: Date et lieu de la 100<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction (C.D. (99) B.1 rév.)**

30. Le Conseil a décidé que la 100<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction aurait lieu du 19 au 21 mai 2021, au siège d'UNIDROIT à Rome.